

MAIRIE DE BOUSSENS

31360

HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
02.07.2018

L'an deux mille dix-huit et le neuf juillet à
19 heures le Conseil Municipal de la Commune de
BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session
ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence
de Monsieur SANS Christian, Maire.

Nombre de conseillers
en exercice : 14

Présents : M. RAMEAU, Mmes GERARD, SAINT-
SUPERY, MM. AMOUROUX (Proc.), LIVOTI
Mmes DALLA-ZANNA TOUZANNE, M. PIZZATO
Mme AIMONE-CAT, M. ROUCH, Mme CAHUZAC.

Absent excusé : M. RIVIERE (Proc. à M.
AMOUROUX)

Absente : Mme TONELLO

D.C.M. 7.8

**Marché livraison repas cantine
Scolaire. Prolongation durée.**

Monsieur RAMEAU Roger a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le marché de livraison des repas de la
Cantine Scolaire conclu avec « le Panier des Génévriers » avait été prolongé pour l'année scolaire
2017-2018 dans l'attente d'éventuels transferts de compétences relatifs au domaine scolaire et
périscolaire qui pouvaient découler de la fusion des Communauté de Communes.

A ce jour, aucune décision n'est encore prise, Monsieur le Maire propose donc de
reconduire encore ce marché pour l'année scolaire 2018-2019.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

DECIDE

- de prolonger jusqu'à la fin de l'année scolaire 2018-2019, soit août 2019, le marché de
livraison des repas de la Cantine Scolaire conclu avec le « Panier des Génévriers », aux
mêmes conditions de prix que l'année scolaire précédente ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou un adjoint délégué à signer les pièces nécessaires.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Affiché le 12.07.2018

Pour copie conforme,

En Mairie, le 10 juillet 2018

Le Maire,
Christian SANS

